

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze, le 13 octobre, à 20 heures 45

Le Conseil Municipal de la Commune de NAUVIALE régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des réunions.

PRESENTS : COUFFIGNAL, CAMPELS, CARLES-DUBOC, CAVAILLES, CHINCHOLLE, GARROTE, GARY, GUIRAL, PEGUES, RAYNAL, SAULES, SERVIERES Ph, SERVIERES S, TOURNEMIRE.

ABSENT-EXCUSE : GARDIN.

Monsieur Gérard RAYNAL a été nommé secrétaire de séance.

Location terrains – Révision tarif

N° 2015-10-13-01

Monsieur Jérôme Garroté n'a pas pris part au vote.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de réviser les tarifs de location de terrain.

Vu l'arrêté de la Préfecture du 25 septembre 2015 constatant l'indice des fermages et sa variation pour l'année 2015 (échéance comprise entre le 1er octobre 2015 et le 30 septembre 2016) ainsi que la valeur locative normale des biens ruraux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE que les locations de terrain pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016 seront les suivantes :

NOMS	Parcelles	Montant Location
BOU Gérard	Section E - n° 190 - 191	293
GARROTE Jérôme	Section E – n° 1707	75
GAEC de Campelobre	Section E – n° 114 - 115	175
DELAGNES Pascal	Section E – n° 9	26
BOU Françoise	Section E – n°1136-1138-1147-1149	217

Restauration croix

N° 2015-10-13-02

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'un devis a été demandé pour la restauration de la Croix de procession suivant le cahier des charges établi en liaison avec la Conservation départementale des Antiquités et objets d'Art de l'Aveyron.

Le devis de Materia Viva s'élève à 2 700 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE la restauration de cette croix de procession et l'étude pour sa mise en sécurité

Et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier et notamment les demandes de subventions correspondantes.